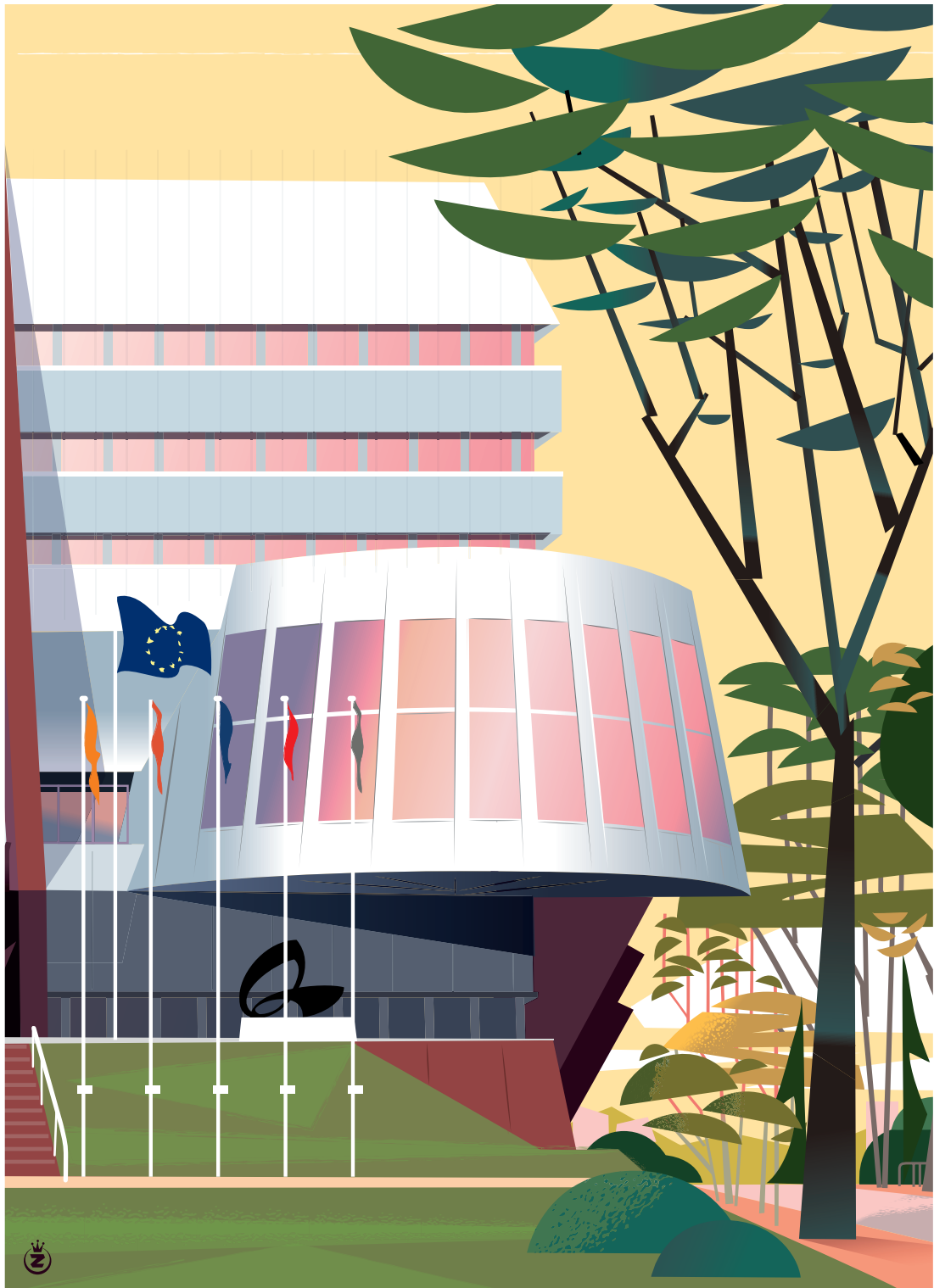




**PRÉSIDENCE
FRANÇAISE**
du Comité
des ministres
du Conseil
de l'Europe

**17 mai
27 novembre
2019**





© Monsieur Z / Agent créée à l'occasion du 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe

CONSEIL DE L'EUROPE
COUNCIL OF EUROPE



PRÉSIDENCE FRANÇAISE
FRENCH PRESIDENCY

2019 MAI - NOVEMBRE
MAY - NOVEMBER
Conseil de l'Europe
Council of Europe

Alors que le Conseil de l'Europe célèbre son 70^e anniversaire cette année, je rends hommage à sa contribution exceptionnelle à la construction de la grande Europe.

Le Conseil de l'Europe a permis de réaliser des progrès considérables en matière de droits de l'Homme, d'État de droit et de démocratie sur notre continent. La Cour européenne des droits de l'homme en est la garante et assure de façon exigeante une protection juridique à plus de 800 millions de personnes.

Le Conseil de l'Europe a joué un rôle central pour rapprocher les peuples et ainsi contribuer à faire de l'Europe un continent uni et en paix. Il a œuvré à l'émergence d'un espace juridique commun et à la valorisation d'une culture partagée entre tous les Européens.

Néanmoins, les atteintes aux droits de l'Homme sont encore trop répandues, qu'il s'agisse des menaces pesant sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes, des violences racistes et antisémites, des discriminations de toutes sortes, des inégalités entre les femmes et les hommes.

Face à un discours qui vise à semer le doute sur le multilatéralisme et les droits de l'Homme, et face aux dissensions internes au Conseil de l'Europe qui ont un impact sur le contexte dans lequel l'organisation agit, nous devons rester mobilisés, réaffirmer sans ambiguïté nos valeurs communes et travailler à renforcer ce qui nous unit, forts de nos acquis.

Les évolutions de nos sociétés doivent être prises en compte. Les progrès dans les domaines du numérique, de l'intelligence artificielle, de la médecine ouvrent de nouveaux horizons, mais engendrent des défis inédits, qu'il convient d'aborder sous l'angle de la protection de nos droits. Le Conseil de l'Europe doit continuer à jouer un rôle pionnier comme il l'a fait depuis ses débuts.

Notre organisation commune est plus que jamais indispensable, en restant fidèle à l'objectif défini par les pères fondateurs en 1949 : réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont notre patrimoine commun et de favoriser le progrès.

C'est à cet objectif qu'œuvrera la France lors de sa présidence du Comité des ministres.

Emmanuel Macron

Président de la République française



© Conseil de l'Europe

Priorités de la présidence

La France souhaite mettre à profit sa présidence du Comité des ministres pour contribuer à construire le Conseil de l'Europe de demain. Depuis sa création, cette organisation a toujours su se réinventer, surmonter les obstacles auxquels elle était confrontée, conquérir de nouveaux droits pour tous, renforcer la coopération entre les États et rapprocher les peuples européens. La France souhaite un Conseil de l'Europe fier de son histoire (commémoration du premier Comité des ministres) et résolument tourné vers l'avenir. C'est la condition pour rassembler les Européens autour de cette organisation. L'objectif de la France est donc à la fois de renforcer les acquis essentiels du Conseil de l'Europe, fruits de 70 ans de conquêtes et d'avancées, et de continuer à rassembler et à innover pour accompagner au mieux les évolutions de nos sociétés. Cet objectif se traduira au travers de trois priorités.

1 Préserver et renforcer les conquêtes du Conseil de l'Europe en matière de protection des droits de l'Homme

Le système de la Convention européenne des droits de l'homme doit être promu et renforcé. Nous devons, pour ce faire, nous appuyer sur les différentes évolutions intervenues au cours des dix dernières années. Des nouveaux outils doivent permettre de renforcer le dialogue des juges, qui fait vivre ce système au quotidien (**conférence des chefs de cours suprêmes des États membres du Conseil de l'Europe**).

Défendre les droits des Européens, c'est défendre les plus vulnérables d'entre nous, en particulier les enfants. Nous devons sans cesse être plus ambitieux pour protéger contre les violences et les discriminations, et inclure tous les enfants. Protéger les personnes vulnérables, c'est aussi défendre les droits sociaux. Le système européen de protection des droits sociaux est un des acquis importants du Conseil de l'Europe, et la France est attachée à le renforcer (**séminaire sur la protection des droits**

sociaux). Enfin, l'interdiction de la peine de mort est un apport essentiel du Conseil de l'Europe, que la France valorisera en lien avec la Ville de Strasbourg (**colloque sur la peine de mort**).

2 Œuvrer à une Europe qui rapproche et qui unit, et promouvoir l'égalité et le vivre ensemble

Le combat pour des sociétés apaisées et unies passe par le combat en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans cette perspective, la France fera de la lutte contre les violences faites aux femmes un axe fort de sa présidence (**conférence « les droits des femmes à la croisée des chemins », conférence sur le rôle de la police dans la lutte contre la violence faite aux femmes**). Son objectif est que le plus grand nombre possible d'États, au sein du Conseil de l'Europe mais aussi au-delà, rejoigne la Convention d'Istanbul qui constitue l'instrument le plus avancé et complet en la matière.

Ce combat passe également par la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'intolérance sous toutes leurs manifestations. Tous les discours de haine

et toutes les discriminations, qu'elles se fondent notamment sur le sexe, l'origine, la croyance, l'orientation sexuelle, doivent être combattus avec détermination (**conférence sur la lutte contre le racisme et les discriminations et célébration du 25^e anniversaire de l'ECRI, séminaire sur le discours de haine et les violences homophobes et transphobes, réunion du Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux roms et aux gens du voyage (CAHROM)**).

La question du vivre ensemble ne se pose pas seulement au sein de nos sociétés, mais aussi entre nos sociétés. Il faut œuvrer sans cesse au rapprochement entre Européens, quel que soit leur pays, et à un sentiment d'appartenance commune. À cet égard, la façon dont l'histoire est enseignée joue un rôle déterminant : la France souhaite envisager la création d'un observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (**conférence sur l'enseignement de l'histoire, réunion des ministres de l'Éducation**). Pour rapprocher les peuples, il convient également de promouvoir une culture européenne partagée, ce à quoi s'attache le Conseil de l'Europe pour le patrimoine et le cinéma (**célébration du 30^e anniversaire d'Eurimages**). Le Conseil de l'Europe agit aussi à travers des activités moins connues mais incontournables pour la santé des citoyens : il veille à la qualité du médicament en Europe (**conférence sur la 10^e édition de la pharmacopée**).

3 Adapter le Conseil de l'Europe à son époque en apportant des réponses aux nouveaux défis posés aux droits de l'Homme et à l'État de droit

Le principal défi pour les droits de l'Homme et l'État de droit aujourd'hui est de prendre en compte les enjeux numériques et l'intelligence artificielle, à la fois en termes d'opportunités et de défis. Ces évolutions transforment le fonctionnement de la justice et son rapport aux justiciables (**conférence des ministres de la Justice**). Elles transforment le rapport entre démocratie et information (**édition 2019 du Forum mondial de la démocratie**). Le défi du numérique est aussi la protection des utilisateurs : protection des données (**conférence sur la mondialisation de la Convention 108**) et lutte contre la cybercriminalité (**conférence Octopus**). Le numérique et l'intelligence artificielle sont des enjeux pour l'ensemble des domaines d'action du Conseil de l'Europe, qui seront donc traités de manière transversale dans la plupart des événements de la présidence française (événements sur les droits des enfants, sur la lutte contre le racisme et l'intolérance...).

Un autre défi majeur pour construire et consolider l'État de droit est la lutte contre la corruption. Il s'agit d'un enjeu fondamental pour nos démocraties, un déterminant de la confiance qu'ont les citoyens dans leurs institutions. La présidence française traitera ce sujet à la fois de façon globale (**conférence sur la lutte contre la corruption**) et de façon thématique dans le sport (**réunion sur la lutte contre la corruption dans le sport**).

La bioéthique constitue un autre sujet majeur de notre époque, pour lequel les États européens gagneront à partager leurs expériences et leurs perspectives. La France souhaite mettre l'accent sur le rôle du débat public pour parvenir à des évolutions consensuelles et surmonter les tensions (**séminaire du Comité de bioéthique**).



© Monsieur Z / Agent 002 / Affiche créée à l'occasion du 70^e anniversaire du Conseil de l'Europe

COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME
 EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS



PRÉSIDENTIE FRANÇAISE
 FRENCH PRESIDENCY

2019 MAI - NOVEMBRE
 Conseil de l'Europe
 Council of Europe

Liste des principaux événements de la présidence

17 mai

Début de la présidence française du Comité des ministres, passation lors de la réunion ministérielle d'Helsinki

23-24 mai (Strasbourg)

Les droits des femmes à la croisée des chemins: renforcer la coopération internationale pour combler l'écart entre les cadres juridiques et leur mise en œuvre

4 juin (Strasbourg)

Séminaire du comité de bioéthique sur le débat public

11-14 juin (Toulouse)

Réunion du Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux gens du voyage (CAHROM)

12-14 juin (Strasbourg)

Conférence sur la mondialisation de la Convention sur la protection des données

17 juin (Strasbourg)

Conférence sur la lutte contre la corruption en Europe et célébration du 20e anniversaire du Groupe d'États contre la corruption (GRECO)

20 juin (Strasbourg)

Atelier sur les victimes du terrorisme (dans le cadre de la réunion du CDDH)

19-20 juin (Strasbourg)

Conférence sur la 10^e édition de la pharmacopée

1^{er} juillet (Paris)

Réunion sur la lutte contre la corruption dans le sport

4-5 juillet (Strasbourg)

Conférence HELP

8-12 juillet (Strasbourg)

Enter! semaine européenne de la jeunesse

12-13 septembre (Paris)

Conférence des chefs de cours suprêmes des États membres du Conseil de l'Europe

18 septembre (Strasbourg)

Commémoration de la première réunion du Comité des ministres

19 septembre (Strasbourg)

Séminaire sur la protection des droits sociaux

24-25 septembre (Strasbourg)

Conférence des hauts représentants des ministres de l'Intérieur sur le rôle de la police dans la lutte contre la violence domestique

26-27 septembre (Paris)

Conférence sur la lutte contre le racisme et les discriminations et célébration du 25e anniversaire de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), séminaire sur le discours de haine et les violences homophobes et transphobes

10 octobre (Strasbourg)

Conférence sur la lutte contre la peine de mort

14-15 octobre (Strasbourg)

Conférence des ministres de la Justice sur les défis numériques pour la justice

17 octobre (Strasbourg)

Célébration du 30^e anniversaire d'Eurimages

28-29 octobre (Strasbourg)

Atelier interculturel de la Commission de Venise sur les conseils supérieurs de la magistrature et l'indépendance du pouvoir judiciaire

6-8 novembre (Strasbourg)

Édition 2019 du Forum mondial de la démocratie sur le thème « Information et démocratie »

13-14 novembre

Conférence sur les droits des enfants

14 novembre (Paris)

Colloque de l'Assemblée nationale et du Sénat sur les droits de l'Homme à l'ère numérique

19 novembre (Paris)

Conférence sur l'enseignement de l'histoire en Europe

20-22 novembre (Strasbourg)

Conférence Octopus sur la cybercriminalité

25 ou 26 novembre (Paris)

Réunion des ministres de l'Éducation

27 novembre (Strasbourg)

Fin de la présidence française – passation avec la présidence géorgienne

D'autres événements seront organisés en France comme à l'étranger, voir : fdip.fr/FR_CdE

La France et le Conseil de l'Europe : hier et aujourd'hui

La présidence française du Comité des ministres de 2019 est l'occasion de célébrer et de renforcer les liens tissés pendant soixante-dix ans entre la France et le Conseil de l'Europe.

La France entretient une relation singulière et historique avec le Conseil de l'Europe. En adhérant dès le 5 mai 1949 au traité de Londres instituant l'organisation, elle devient un pays fondateur avec neuf autres États (Belgique, Danemark, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Royaume-Uni). Robert Schuman, un des pères fondateurs de la construction européenne, a contribué à la création du Conseil de l'Europe en tant que ministre des Affaires étrangères français de l'époque. D'autres personnalités françaises ont ensuite marqué son histoire, comme Catherine Lalumière, secrétaire générale de 1989 à 1994, qui a joué un rôle majeur dans l'accueil des pays d'Europe de l'Est au sein du Conseil de l'Europe.

La France est pays hôte du Conseil de l'Europe. La Ville de Strasbourg accueille au Palais de l'Europe, bâtiment conçu par l'architecte français Henry Bernard et inauguré en 1977, le siège de l'organisation. La Cour européenne des droits de l'homme siège également à Strasbourg, au sein du Palais des droits de l'homme.

Depuis la création du Conseil de l'Europe, le français en est l'une des deux langues officielles avec l'anglais. La France est un des cinq grands contributeurs de l'organisation. En 2019, sa contribution

s'élève à plus de 38,5 millions d'euros, auxquels s'ajoutent des contributions volontaires à des programmes spécifiques.

La France dispose d'une des plus importantes délégations à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avec 18 représentants.

La France est depuis toujours très impliquée dans les travaux de l'organisation. Elle est un des États membres ayant ratifié le plus de textes du Conseil de l'Europe avec 139 ratifications.

Après avoir ratifié la Convention européenne des droits de l'homme en 1974 et admis le droit de recours individuel en 1981, la France a constamment adapté son droit en fonction des exigences de la Cour européenne des droits de l'homme. Ainsi, elle veille à garantir l'application de la Convention au plan national et à assurer une exécution rapide et complète des arrêts de la Cour. La France soutient pleinement le système de la Convention. À cet égard, elle a récemment ratifié le protocole 16 – qui a permis aux cours suprêmes des États membres d'adresser des demandes d'avis consultatifs à la Cour – et a ainsi rendu possible l'entrée en vigueur de ce texte.